



COMMUNIQUE INTERSYNDICALE OFB

Bonjour à tou.te.s,

Nous vous remercions pour votre mobilisation suite au mot d'ordre de l'intersyndicale du 17 janvier. En effet, un grand nombre d'agents soutiennent et participent au mouvement initié depuis le lundi 20 janvier

Vous trouverez en pièce jointe **une carte de suivi du mouvement (PJ1)** par département avec les données qui nous sont communiquées et qui illustrent, pour ceux qui en douteraient, de la forte mobilisation ! Cela reste une photographie, elle est amenée à évoluer en fonction des retours dont on dispose.

En complément des actions que vous menez, nous avons décidé de déposer **un préavis de grève pour la journée du 31 janvier 2025 (PJ2)**, avec **6 grandes revendications** qu'il ne faut pas hésiter à faire connaître à vos interlocuteurs, afin d'être mieux compris. Cette journée sera l'occasion de montrer l'adhésion des agents au mouvement en cours : outre une participation massive par le fait de **se déclarer en grève**, nous vous demandons de **vous regrouper devant chaque préfecture de département pour y déposer symboliquement vos équipements de port d'arme discret. Tous les collègues effectuant d'autres missions que celles de police sont concernés et sollicités pour y participer**, en portant, de préférence, une tenue du vestiaire identifiant l'établissement OFB. Nous suggérons fortement **d'y convier la presse** et au minimum de prendre des photos de votre groupe. Un courrier type vous précisera les modalités pour l'entretien avec le Préfet.

Par ailleurs, nous confirmons **maintenir le mot d'ordre (PJ3)**.

Vous êtes plusieurs à nous poser des **questions sur son application**. Nous insistons sur le fait qu'une application partielle peut être menée. Le mot d'ordre peut donc être appliqué avec souplesse, selon votre appréciation.

Notre mouvement pourrait s'inscrire dans la durée et notre entrevue à Matignon avec le cabinet du Premier ministre vendredi 24 janvier après-midi doit être l'occasion de progresser sur nos revendications. Elle déterminera la suite de nos actions.

Enfin, **pour toutes missions vous exposant à un contact direct avec le monde agricole**, vous devez à titre individuel faire valoir votre **droit de retrait** au vu des conditions de sécurité actuellement dégradées. Nous joignons pour cela un formulaire (PJ4) que vous pouvez utiliser à votre convenance.

L'Intersyndicale OFB

PS : nous vous encourageons à ajouter à votre signature de mé! un bandeau. Cela ne coûte rien et contribue à informer du mouvement en cours. Ce bandeau vous sera adressé très bientôt.